

Etapes de l'accompagnement collectif et individuel

Etapes	Explications	Dates
1^{ère} Réunion collective réunissant les institutions sélectionnées (à Bruxelles)	Méthodologie d'action, primes, réglementation PEB, outils énergie à disposition, explications concernant la phase de collecte de données et de la réalisation du cadastre.	M
Actions à réaliser par l'institution	Réalisation du cadastre énergétique (suivi des consommations). Désignation d'un responsable énergie.	M + 1 et 2
Actions à réaliser par l'institution	Collectes d'informations préliminaires sur le bâtiment pilote en vue d'y réaliser un Quickscan Désignation de 3 à 5 personnes pour l'Ecoteam de votre institution	M+3
1^{ère} réunion de l'Ecoteam avec le Conseiller	Réunion de lancement : Présentation de l'accompagnement à l'URE, gestion des consommations, travail sur le diagnostic comportemental et la motivation.	M+4
Actions à réaliser par l'institution	Réalisation d'un sondage énergie auprès des occupants du bâtiment pilote (diagnostic comportemental) Démarrage de la campagne de mesures (wattmètre et enregistreur de température)	M+4
Quickscan : Diagnostic technique du bâtiment pilote (sur le site de l'institution)	Si pas encore d'audit énergétique réalisé, réalisation d'un rapport de quickscan du bâtiment pilote par un facilitateur bâtiment durable.	M+4
2^{ème} réunion de l'Ecoteam avec le Conseiller	Travail sur les mesures les plus rentables en matière d'économie d'énergie sur base du diagnostic technique et comportemental (chauffage et eau). Elaboration d'un plan d'actions pour le bâtiment pilote.	M+6
Actions à réaliser par l'institution	Mise en œuvre des mesures « court terme » du plan d'actions. Poursuite de la campagne de mesures	M+6 et 7
3^{ème} réunion de l'Ecoteam avec le Conseiller	Travail sur les mesures les plus rentables en matière d'économie d'énergie sur base du diagnostic technique et comportemental (éclairage et consommation d'appareils électriques + énergie grise) Élaboration plan d'actions pour le bâtiment pilote (suite et fin). Réflexion sur les investissements en énergie renouvelable	M+8
Etude de pré-faisabilité et/ou de faisabilité à l'investissement en énergie renouvelable (sur le site de l'institution)	Réalisation d'un rapport d'étude de pré-faisabilité par le conseiller énergie et/ou d'étude de faisabilité par un auditeur agréé.	M+9

Actions à réaliser par l'institution	Mise en œuvre des mesures « court terme » du plan d'actions. Réalisation des mesures préliminaire à la réalisation d'une campagne de sensibilisation	M+9
4^{ème} réunion de l'Ecoteam avec le Conseiller	Travail sur la sensibilisation du personnel et des résidents aux économies d'énergie Présentation du cadastre mis à jour avec les données de consommation d'une nouvelle année Présentation des premières actions menées Réponse aux problèmes rencontrés Planification des actions à venir.	M+10
Actions à réaliser par l'institution	Mise en œuvre des mesures « court terme » et « moyen terme » du plan d'actions (infrastructure et sensibilisation) Réalisation d'une campagne de sensibilisation	Àpd de M+10